



**ASSOCIATION EN TEMPS**

40 - 42 Boulevard Paul Vaillant Couturier

93100 MONTREUIL SOUS BOIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES  
MÈMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE PARIS  
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 62.400 EUROS - R C S PARIS B 712 042 639

**ASSOCIATION EN TEMPS**

40-42 Boulevard Paul Vaillant Couturier

93100 MONTREUIL SOUS BOIS

-----

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**

-----

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée lors de votre Assemblée Générale du 4 décembre 2003, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association EN TEMPS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**1 - Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Ils ont été établis au regard des règles et principes comptables français, et en application des dispositions particulières résultant du règlement n°99-01 du CRC, relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ; de l'instruction n° DGAS/SD5B/2007/319 du 17 août 2007 relative au plan comptable et à certains mécanismes comptables applicables aux établissements et services sociaux et médico-sociaux privés et aux organismes gestionnaires ; de l'arrêté du 12 novembre 2008 relatif aux instructions budgétaires et comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux ainsi qu'aux associations et fondations gestionnaires.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note n°1 de l'annexe concernant les immobilisations incorporelles, les créances et dettes, les provisions pour risques et les événements significatifs de l'exercice.

## **2 – Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **3 - Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris  
Le 19 mai 2009

**SFECO & FIDUCIA AUDIT**

**Gilbert METOUDI**

Commissaire aux Comptes

(Membre de la Compagnie Régionale de Paris)

*Représentée par*

**SA SFECO & FIDUCIA AUDIT**  
représentée par  
**Gilbert METOUDI**

BILAN ACTIF	Brut	Amortissement & Dépréciation	Net au 31/12/08	Net au 31/12/07
<b>obilisations incorporelles</b>				
is d'établissement	326 701,40	127 070,69	199 630,71	102 537,17
is de recherche et de développement				
giciels, droits & valeurs similaires	12 660,28	12 660,28		1 021,58
ids commercial				
res				
nobilisations incorporelles en cours				
ances et acomptes				
<b>obilisations corporelles</b>				
rains	58 700,00		58 700,00	58 700,00
structions	876 603,47		876 603,47	528 300,00
tallations techniques, matériels et outillage industriels	1 522,51	1 119,16	403,35	510,99
tres	271 237,37	201 119,58	70 117,79	85 508,61
nobilisations corporelles en cours				
ances et acomptes				
<b>obilisations financières</b>				
icipations et Créances rattachées à des participations	21 959,75		21 959,75	21 959,75
res immobilisés de la dotation				
tres titres immobilisés				
its				
tres	48 554,64		48 554,64	47 916,84
<b>FIF IMMOBILISE</b>	<b>1 617 939,42</b>	<b>341 969,71</b>	<b>1 275 969,71</b>	<b>846 454,94</b>
omptes de liaison (1)				
<b>stocks</b>				
matières premières et autres approvisionnements				
en cours de production (biens et services)				
produits intermédiaires et finis				
merchandises				
ances et acomptes versés sur commandes				136 125,84
<b>ances (2) :</b>				
éances redevables et comptes rattachés (3)	1 538 254,09		1 538 254,09	38 294,48
autres créances	23 082,96		23 082,96	34 225,69
autres mobilières de placement				
ponibilités	196 625,58		196 625,58	795 217,32
arges constatées d'avance	2 283,72		2 283,72	2 426,77
<b>FIF CIRCULANT</b>	<b>1 760 246,35</b>		<b>1 760 246,35</b>	<b>1 006 290,10</b>
arges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
arges de remboursement des obligations (IV)				
arges de conversion actif (V)				
<b>TAL GENERAL</b>	<b>3 378 185,77</b>	<b>341 969,71</b>	<b>3 036 216,06</b>	<b>1 852 745,04</b>
Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement à l'exploitation et à la trésorerie				
Dont à moins d'un an		<b>SA SFEKO &amp; FIDUCIA AUDIT</b>	1 538 254,09	38 294,48
Dont à plus d'un an		représentée par		
		<b>Gilbert METOUDI</b>		
Dont créances mentionnées à l'article R.314-96 du CASF				

<b>BILAN PASSIF</b>	31/12/2008	31/12/2007
<b>Fonds propres</b>		
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>	1 000,00	
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>		
- Apports		
- Dons Legs		
- Subvention d'investissement sur biens renouvelables		
<b>Réserves</b>		
- Excédents affectés à l'investissement		
- Réserve de compensation	160 076,25	24 939,89
- Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	93 185,07	93 185,07
- Autres réserves		
<b>Report à nouveau</b>		
- Report à nouveau (gestion non contrôlée)	-42 835,73	
- Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs		
- Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
- Dépenses non opposables aux tiers financeurs		
<b>Résultat de l'exercice (1)</b>	124 581,51	104 965,85
<b>Subventions d'investissement sur biens non renouvelables</b>		
<b>Provisions réglementées</b>		
- Couverture du besoin en fonds de roulement		37 000,00
- Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations des immobilisations		
- Réserves des plus-values nettes d'actif		
Immobilisations grevées de droits		
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>336 007,10</b>	<b>260 090,81</b>
Compte de liaison		
Provisions pour risques	185 000,00	220 841,73
Provisions pour charges		154 700,93
Fonds dédiés :		
- Sur subventions de fonctionnement		
- Sur autres ressources		
<b>PROVISIONS ET FONDS DEDIES</b>	<b>185 000,00</b>	<b>375 542,66</b>
<b>Dettes (3)</b>		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	818 383,52	806 958,93
Emprunts et dettes financières divers (3)	3 787,00	4 710,00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	600 000,00	
Redevables créditeurs		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)	62 339,75	67 819,90
Dettes fiscales et sociales	1 021 792,34	323 253,24
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes (5)	8 906,35	14 369,50
Produits constatés d'avance		
<b>DETTES</b>	<b>2 515 208,96</b>	<b>1 217 111,57</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 036 216,06</b>	<b>1 852 745,04</b>
(1) Résultat sous contrôle de tiers financeurs : dont compte 1201	124 581,51	104 965,85
(1) Résultat sous contrôle de tiers financeurs : dont compte 1291		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		929,07
(3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement		
(4) Dont à moins d'un an :	62 339,75	67 819,90
(4) Dont à plus d'un an :		
(5) Dont fonds majeurs protégés		

**SA SFECO & FIDUCIA AUDIT**  
représentée par  
**Gilbert METOUDI**

<b>COMPTE DE RESULTAT - Première Partie</b>	<b>31/12/2008</b>	<b>31/12/2007</b>
<b>Produits d'exploitation (1)</b>		
Ventes de marchandises		
Prestations de services facturées		
- Prix de journée	4 491 038,28	3 779 022,22
- Dotation globale		
- Autres		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions amortissements, transferts de charges	282 519,38	10 807,87
Cotisations		
Autres produits (hors cotisations)	6 456,82	8 351,26
<b>TOTAL I</b>	<b>4 780 014,48</b>	<b>3 798 181,35</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>		
Achats de marchandises		
Variations stock de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation stocks matières premières et approvisionnements		
Autres achats et charges externes	1 310 053,85	1 646 063,75
Impôts, taxes et versements assimilés	178 177,39	136 782,28
Salaires et traitements	2 044 658,55	1 219 186,27
Charges sociales	910 504,11	629 779,38
Dotation aux amortissements et aux provisions		
Sur immobilisations : dotation aux amortissements	155 111,64	35 228,82
Sur immobilisations : dotation aux provisions		
Sur actif circulant : dotation aux provisions		
Pour risques et charges : dotation aux provisions	1 583,12	6 982,38
Autres charges	2 507,89	4 221,24
<b>TOTAL II</b>	<b>4 602 596,55</b>	<b>3 678 244,12</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>177 417,93</b>	<b>119 937,23</b>
Quotes parts de résultat sur opérations faites en commun		
Excédent ou déficit transféré III		
Déficit ou excédent transféré IV		
(1) Droit produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		

<b>COMPTE DE RESULTAT - Deuxième Partie</b>	31/12/2008	31/12/2007
<b>Produits financiers :</b>		
Produits financiers de participation	733,63	422,62
Produits autres valeurs mobilières		
Autres intérêts et produits assimilés	553,43	35,79
Reprise sur provisions et transferts de charges		
Différence positive de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL V</b>	<b>1 287,06</b>	<b>458,41</b>
<b>Charges financières :</b>		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	12 403,80	7 273,07
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL VI</b>	<b>12 403,80</b>	<b>7 273,07</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>-11 116,74</b>	<b>-6 814,66</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II-III-IV+V-VI)</b>	<b>166 301,19</b>	<b>113 122,57</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		64,26
Sur opérations en capital	29 385,03	4 760,00
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>TOTAL VII</b>	<b>29 385,03</b>	<b>4 824,26</b>
<b>Charges exceptionnelles :</b>		
Sur opérations de gestion	30 902,86	693,06
Sur opérations en capital	201,85	287,92
Dotations aux amortissements et provisions	40 000,00	12 000,00
<b>TOTAL VIII</b>	<b>71 104,71</b>	<b>12 980,98</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-41 719,68</b>	<b>-8 156,72</b>
Impôt sur les sociétés (IX)		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>4 810 686,57</b>	<b>3 803 464,02</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>4 686 105,06</b>	<b>3 698 498,17</b>
<b>SOLDE INTERMEDIAIRE</b>	<b>124 581,51</b>	<b>104 965,85</b>
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>124 581,51</b>	<b>104 965,85</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Produits		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total		
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
Total		

ASSOCIATION EN TEMPS  
40/42 Boulevard P.V COUTURIER  
93100 MONTREUIL

## ANNEXE

aux comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2008, caractérisés par les données suivantes :

- total du bilan :	3.036.216,06 €
- total du compte de résultat (produits) :	4.810.686,57 €
- résultat de l'exercice (excédent):	124.581,51 €

Le résultat 2008 se répartit de la façon suivante :

▪ <i>Danton (excédent) :</i>	605.972,39 €
▪ <i>PVC (excédent) :</i>	398.234,34 €
▪ <i>Wilson (déficit) :</i>	- 879.625,22 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2008 au 31/12/2008.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés par le Conseil d'Administration de l'Association.

Seules sont présentées les informations ayant une importance significative et nécessaire à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine de la situation financière et du résultat de l'association.

Note n° 1	Règles et méthodes comptables
Note n° 2	Tableau des immobilisations
Note n° 3	Tableau des amortissements
Note n° 4	Tableau de variation des fonds associatifs
Note n° 5	Tableau des provisions
Note n° 6	Etat des créances
Note n° 7	Etat des dettes



**Note N° 1 PRINCIPES RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES**

**1- Principes comptables**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 99-03 du Comité de la réglementation comptable (CRC) en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ;
- de l'instruction n° DGAS/SD5B/2007/319 du 17 août 2007 relative au plan comptable et à certains mécanismes comptables applicables aux établissements et services sociaux et médico-sociaux privés et aux organismes gestionnaires ;
- de l'arrêté du 12 novembre 2008 relatif aux instructions budgétaires et comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux ainsi qu'aux associations et fondations gestionnaires.

Il a également été tenu compte des contraintes imposées par les organismes financeurs dans le cadre de la fixation de certains tarifs des prestations.

## 2- Les principales méthodes utilisées ont été les suivantes

### a) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

A la demande du conseil général, les frais d'établissements concernant le projet PROTEE ont été immobilisés et amortis en totalité sur l'exercice 2008 pour 127.070,69 €

### b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la méthode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions	20 à 50 ans
- Agencements et aménagements des constructions	10 ans
- Matériel de bureau, mobilier de bureau et outillage divers	3 à 10 ans
- Matériel de transport	5 ans

La vente du bâtiment d'Aulnay Sous Bois est engagée au 31 décembre 2008 mais n'est pas finalisé à ce jour.

### c) Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable. Elles sont comptabilisées dès que le débiteur véritable est identifié.

Compte tenu de la fermeture du service PVC un « prix de journée de fermeture » a été arrêté par le conseil général à 339,60 € unitaire pour un montant global de 1.065.324,40 €. Cette facturation exceptionnelle effectuée en décembre 2008 a donné lieu à une avance de trésorerie de la part du Conseil Général de 600.000 €.

### d) Dettes provisionnées pour congés à payer

La dette provisionnée pour congés à payer, et les charges sociales et fiscales y afférentes sont comprises dans les autres dettes

### e) Provisions pour risques et charges

Les risques provisionnés sont ceux liés aux risques prud'homaux connus au 31 décembre 2008 pour un montant évalué à 185.000 €.

f) D.I.F

Ces dépenses sont imputables sur l'obligation légale de l'entreprise de participer au développement de la formation professionnelle continue.

Aucune demande de formation n'a été présentée au 31/12/2008 et aucun passif n'existe à ce sujet.

Le volume d'heures de formation cumulé au 31/12/2008 :

- correspondant aux droits acquis au titre du DIF s'élève à 3.093,02 heures,
- n'ayant pas donné lieu à demande s'élève à 3.093,02 heures.

Ces dépenses sont imputables sur l'obligation légale de l'entreprise de participer au développement de la formation professionnelle continue.

Aucune demande de formation n'a été présentée au 31/12/2008 et aucun passif n'existe à ce sujet.

g) Evènements significatifs de l'exercice

**Le service PVC** a été fermé le 31 juillet 2008. Afin de faire face aux charges relatives à cette fermeture de site un prix de journée modificatif a été fixé par le conseil général de la Seine Saint Denis.

Ces charges exceptionnelles sont liées pour la plus grande partie aux 2 plans de Sauvegarde de l'Emploi lancés par l'association. Ces 2 plans sont provisionnés en totalité sur l'exercice 2008 et leur dénouement arrivera en 2009. Ces charges sont comptabilisées en charges de personnel pour un montant de 517.617 €.

**Le service PROTEE** qui aurait du ouvrir en 2008 n'a pas eu l'agrément du conseil général et l'ensemble des frais engagés (investissement et fonctionnement) a été directement comptabilisé en frais d'établissement. A la demande du conseil général, ceux-ci ont été amortis en totalité sur l'exercice 2008. Ces frais payés en 2007 et en 2008 représentent 198.630,71€.

Les démarches pour la vente du bâtiment sont engagées et un prix de cession de principe a été arrêté à 850.000 €.

### 3- Compte de résultat

Les comptes de résultat des activités soumises à approbation ont un caractère provisoire dans l'attente de leur arrêté définitif par les organismes compétents.